



BILAN

1^{ÈRE} ANNÉE DE MANDAT

2014-2015

Madame, Monsieur,

Voilà un an que nous travaillons à votre service à la mise en œuvre de notre projet, pour une ville plus conviviale. Nous avons souhaité vous rendre des comptes au travers de ce premier point d'étape.

Vous trouverez dans ce document la liste des réalisations que la municipalité a pu mettre en œuvre grâce à l'engagement des services municipaux. À Saint-Julien, notre mission est à la fois de gérer le quotidien d'une commune importante et de préparer l'avenir en anticipant notamment la forte croissance des habitants.

Ainsi, par exemple, nous avons amélioré la sécurité et la qualité de l'accueil périscolaire tout en commençant à

rattraper les 5 années de retard prises par la commune dans la construction de salles de classe. De même, nous incitons au report du trafic de transit vers la gare tout en lançant le projet du nouvel accès ouest.

On pourrait facilement se perdre à gérer le quotidien ! C'est pour éviter cela que, périodiquement, nous revenons au projet de ville pour lequel vous nous avez élus afin de garder le cap que nous avons fixé ensemble lors des élections municipales.

Nous vous proposons d'y revenir ensemble au travers de ce document.

Antoine Viellard
Maire de St-Julien-en-Genevois

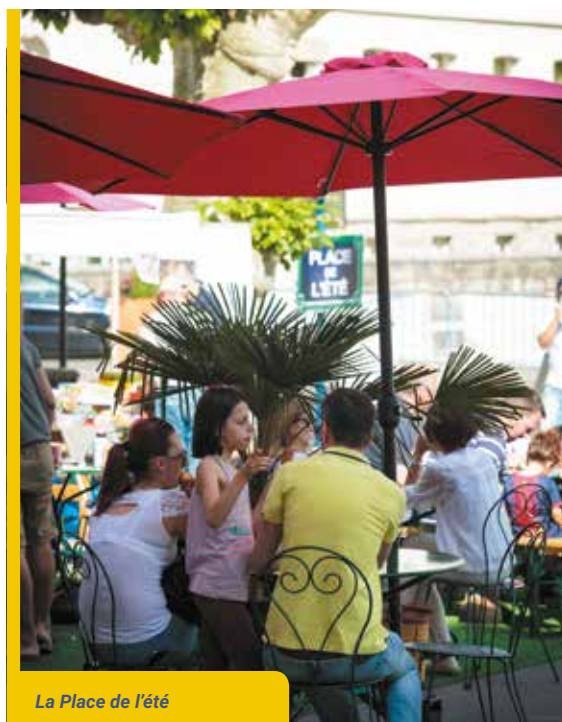


www.st-julien-en-genevois.fr

POUR UNE VILLE CONVIVIALE

POUR FAVORISER LES RENCONTRES ENTRE HABITANTS

- Accueil des **nouveaux habitants** lors de la Journée du Patrimoine et des Vœux du maire.
- Développement des **animations de ville** : création de nouveaux événements (Chasse aux œufs, Place de l'été), refonte d'événements (Vœux du maire, Fête de l'Hiver...), création de l'agenda mensuel des événements.



La Place de l'été

©BND

POUR QUE LE COMMERCE ET L'ÉCONOMIE CONTRIBUENT À RENFORCER LA VIE DANS LA VILLE

- **Simplification du stationnement en centre-ville** : plus de rotations et un accès aux commerces facilité, avec la mise en cohérence des zones bleues, la création de places "30 minutes" à proximité des commerces, la libération de nouvelles places de parking (mairie, ancien centre de tri postal...), la baisse des tarifs et la mise en place d'abonnements aux parkings de l'Atrium et de l'hôpital, et enfin l'augmentation du contrôle par la police municipale.
- Soutien à l'installation de terrasses en cœur de ville.
- Redémarrage du projet de zone d'activité économique de Cervonnex (lancement d'une consultation pour trouver un aménageur) par la Communauté de communes.

POUR QUE L'URBANISME FAVORISE LA CONVIVIALITÉ, NOTAMMENT EN CŒUR DE VILLE

- Lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme. La concertation sur cette révision aura lieu dans les prochains mois.
- Mission confiée au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et à nos architectes conseil pour organiser un plan de développement de l'aménagement du cœur de ville et nous soutenir dans la réflexion sur une vision globale de notre ville.
- Réouverture du chemin Violet après deux années de fermeture.
- Travail pour la réalisation d'un jardin public de centre-ville près du parking Chabloux.

Gestion des stationnements



© Mairie Scullien



POUR UNE VILLE AGRÉABLE

PARCE QU'UNE VILLE AGRÉABLE EST UNE VILLE SÛRE

- Recrutement de **deux agents supplémentaires** à la Police municipale.
- **Sécurisation des abords des établissements scolaires** : nouveau plan de circulation accompagnant les travaux de l'école du Puy-Saint-Martin, aménagement des abords de l'école Buloz, pose d'une barrière aux abords de l'école Prés de la Fontaine.
- **Sécurisation de l'aire de jeux** du chemin de Certoux.
- Réalisation d'un **diagnostic sur la vidéo-protection** par la gendarmerie, sur demande de la commune. Ce diagnostic fera l'objet d'un débat municipal dans les prochains mois.

PARCE QU'UNE VILLE AGRÉABLE EST UNE VILLE PROPRE

- Effort particulier sur la **propreté de la ville** et sur l'**entretien** des chaussées et des voiries.
- Remise en état de **propreté** du dépôt du Centre Technique Municipal (rue Hector Berlioz).

PARCE QU'UNE VILLE AGRÉABLE EST UNE VILLE OÙ L'ON PEUT CIRCULER

- Finalisation du projet d'**accès ouest**, voté à l'**unanimité** par le Conseil municipal.
- **10% de voitures en moins en cœur de ville** grâce au **nouveau sens de circulation** dans la Grande rue et à la **synchronisation** des feux près de la Gare.



La Police municipale

© Mairie St-Julien



Nettoyage du marché par les services municipaux

© Mairie St-Julien



- Soutien aux **mobilités douces** : intégration dans les projets en cours (accès ouest, allée de la Feuillée...), travail sur un plan communal des mobilités douces, poursuite des **aménagements piétonniers et cyclables** aux Cyclades IV, augmentation progressive du nombre de **supports vélos** (gare SNCF, école Buloz, P+R de Perly), création d'un **trottoir** le long de la route de Feigères pour desservir Cervonnex.
- Travail engagé sur le plan de **mise en accessibilité** des espaces et bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite.
- Participation à différentes campagnes de **promotion du covoiturage**.
- Soutien au développement des **transports en commun** : extension de la ligne M jusqu'à Beaumont et poursuite du projet de tramway par la Communauté de communes.



POUR FAVORISER LA COHÉSION SOCIALE



POUR QUE LES JEUNES SOIENT ACCOMPAGNÉS

- Élaboration d'un projet éducatif plaçant le **jeune au cœur** des actions éducatives.
- **Un service jeunesse renforcé** avec une plus grande **présence** des animateurs **sur le terrain** : collèges, lycée, Mission locale, Espace Part'âges... L'accueil dans les locaux DIVR'City a été élargi au samedi et au mois d'août. Plus de 50 jeunes sont reçus chaque semaine.
- Mise en place de l'approche "**projet accompagné**" pour organiser les activités avec les jeunes et les **responsabiliser**.
- **Soutien personnalisé** : convention avec les collèges pour un accueil des jeunes exclus à DIVR'City, accueil en stage d'un jeune déscolarisé, accompagnement aux devoirs individualisé pour 4 jeunes.
- **Ré-activation du réseau** : mise en place d'une cellule de veille, rencontres régulières avec les partenaires sociaux et avec les familles...

POUR QUE TOUS LES ST-JULIENNOIS PUISSENT CONTINUER À VIVRE DANS LA COMMUNE

- **Stabilisation du budget du CCAS** proportionnellement au budget général.
- Mise en place de **critères objectifs pour l'attribution des logements sociaux**, soutien à la construction d'un foyer de jeunes travailleurs à côté de la gare et de futurs logements sociaux à côté de la résidence Chabloux.
- **Soutien aux familles aux revenus les plus faibles** via la stabilisation ou la diminution des tarifs des services enfance et jeunesse.
- Création du **1^{er} forum des seniors** sur le thème "Mieux vivre à domicile", avec la Communauté de communes de Genevois (CCG).
- Coordination des différents partenaires, avec la CCG, dans le cadre du classement du quartier St-Georges – route de Thairy en **politique de la ville**.

POUR QUE LA CULTURE ET LES CULTURES PARTICIPENT AU RENFORCEMENT DE LA COHÉSION SOCIALE

- Développement des **échanges interculturels**, notamment au sein de l'Espace Part'Âges (midi-partagés, ateliers de cuisine...).
- **Valorisation** de notre patrimoine pour mieux connaître notre lieu de vie. Le 1^{er} "parcours patrimoine" est en cours d'élaboration.



Une groupe de travail du Projet Jeunesse

© Mairie St-Julien



1^{er} forum des seniors

© BNB



POUR QUE LES ACTIVITÉS SPORTIVES DEVIENNENT UN LIEU DE SOCIALISATION

- Amélioration de la **propreté** des locaux via le changement d'entreprise de nettoyage et l'augmentation du budget dédié.
- Amélioration des **relations avec les associations** sportives : rencontres avec tous les clubs sportifs et nomination d'un responsable des relations avec les associations.
- Augmentation du **nombre de conventions d'objectifs** (13 en 2014, 18 en 2015) avec les associations.
- Mise en place d'une **charte du sport** pour renforcer le respect dans la pratique du sport.
- **Valorisation** des réussites sportives (bulletin municipal et soirée des mérites sportifs).
- Mobilisation pour une **prise de conscience** des conseillers communautaires de l'état de dégradation

du **gymnase des Burgondes**, préalable à toute décision de construire un nouveau gymnase. Un diagnostic sur ce gymnase sera lancé en 2015.



USEP



© BNB

POUR UN MEILLEUR ACCUEIL DES ENFANTS DANS LES ÉCOLES COMMUNALES

- Un **projet éducatif** plaçant l'enfant, en tant qu'acteur, au cœur des actions.
- Des améliorations sur la **pause méridienne** pour les enfants : construction d'un **restaurant scolaire** pour les maternelles à l'école Puy Saint-Martin (ouverture en janvier 2016) ; 35 enfants de l'école Buloz mangent désormais **juste à côté**, au lycée ; meilleure **ponctualité** des bus.
- Le projet de **nouvelles écoles à Chabloux** avance, en concertation avec le comité de quartier et les parents d'élèves. Ces 2 nouvelles écoles, maternelle et élémentaire, avec une cantine et des locaux périscolaires, accueilleront des enfants à la rentrée 2019.
- **Amélioration de l'organisation des activités périscolaires** et de leur encadrement et diversification des activités proposées (avec de nouveaux types d'activités comme le théâtre, le cirque ou le chant) parmi lesquelles **les enfants choisissent** celles qu'ils pratiqueront.
- **Fin des files d'attente** et des journées de congés à poser

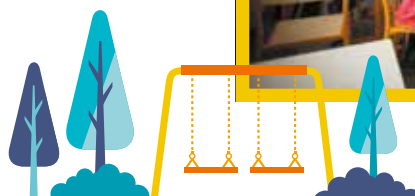
pour les parents (ouverture des inscriptions tout au long de l'année, sans limitation du nombre de places, dossier unique d'inscription...).

- Ouverture du centre de loisirs de Cervonnex le **mercredi matin**.
- Ouverture d'un **lieu dédié aux plus jeunes** (école Buloz) en juillet.

Atelier au Puy-Saint-Martin



© BNB



TRIBUNES

DE L'OPPOSITION

Un an, c'est court pour faire un bilan, mais voici quelques réflexions permettant d'approcher une ambiance.

Tout d'abord des éléments positifs avec une tentative de démocratie participative : les comités de quartier et la poursuite des projets structurants lancés par la précédente municipalité comme l'entrée ouest, le Groupe Scolaire du Puy Saint Martin...

Mais aussi des dossiers qui nous interpellent tels des projets simples oubliés ou remis aux calendes "grecs" comme La Plaine de l'Aire, le Gymnase des Burgondes,... ou des interventions malheureuses ou incompréhensibles comme la coupe rase du bois du Chemin Violet sur les coteaux de Ternier ou la circulation de la grande rue pour laquelle nous souhaiterions des décisions définitives pour que nos commerçants retrouvent espoir.

Une méthode de travail qui semble nous contourner ou contourner le débat municipal : nous apportons une vigilance permanente sur les dossiers, nous questionnons la majorité sur les choix qui sont faits. Malheureusement, la co-construction des projets ne semble pas l'alpha et l'oméga de la municipalité. Ainsi le dossier du Groupe Scolaire de Chabloux pour lequel les décisions d'implantation sont arrêtées avant tout débat en commission ou en conseil municipal. Ainsi la gratuité des "Temps d'Activités Périscolaires" qui a été remis en cause malgré l'opposition des parents d'élève et de leur propre conseiller délégué au périscolaire.

Un avenir budgétaire difficile : la baisse des dotations d'état impacte nos capacités budgétaires. S'adapter à cette nouvelle donne est nécessaire afin de continuer de financer des services essentiels aux habitants. La municipalité travaille aujourd'hui sur des données trop pessimistes, nous l'avons dit, car un effort trop brutal risque de mettre à mal notre équilibre sociétal, associatif et social. Et faire des économies, c'est aussi supprimer des documents "inutiles" comme ce bilan de mandat dès la première année.

Michel de Smedt, Véronique Le Cauchois,
Jean-Claude Guillon, Sylvie Camilleri
Pour "Un nouveau cap pour Saint-Julien"

Résumé en seul mot, le bilan de cette première année de mandat serait :

DÉCEPTION

En effet, outre les projets pour lesquels la municipalité actuelle n'a fait qu'enfiler les pantoufles de la précédente municipalité (Accès Ouest, extension de l'école du Puy St-Martin,...) les rares actions mises en place par cette municipalité l'ont été sans grande concertation.

Nous pensons bien évidemment à l'inversion du sens de circulation de la Grande Rue, qui loin d'apaiser le Centre Ville, n'a fait que déplacer les embouteillages. L'activité commerciale à Saint-Julien est en grand péril, ce qui ne semble pas préoccuper nos édiles.

Mais c'est surtout au niveau du fonctionnement et de la prise de décision que nous sommes déçus. Alors qu'on nous avait promis transparence et concertation, il n'y a eu que décisions prises unilatéralement sans même en informer l'opposition (l'exemple le plus criant concerne le scolaire avec la fin de la gratuité des TAP ou le projet d'école à Chabloux). La constitution de comités de quartier paraissait une bonne idée, force est de constater que leur fonctionnement n'est qu'une parodie de démocratie participative.

Nombreux sont les conseillers municipaux, y compris au sein de la majorité, qui déplorent cet état de fait. Les démissions vont-elles perdurer ? Rien ne semble impossible si un changement de méthode n'est pas rapidement mis en place, d'autant plus que la ville doit faire face à des choix impérieux dictés par la situation financière à venir de la commune.

Laurent Mivelle, Dominique Sublet,
Christophe Bonnamour, Cinthia Paumenil
Pour "St-Julien un nouvel horizon"

POUR PLUS

DE TRANSPARENCE

PARCE QUE VOTRE AVIS COMPTE

- Mise en place des **8 comités de quartiers**. Les principaux projets leur sont présentés et leurs remarques et demandes sont traitées en priorité par les services municipaux.
- **Ouverture à tous les habitants** ou citoyens de Saint-Julien des commissions extra-municipales (sur les impôts directs, l'accessibilité, etc.), de la commission de révision des listes électorales et de la tenue des bureaux de vote.
- Mise en place du **baromètre annuel**, pour recueillir la perception des habitants sur l'action publique municipale.
- Organisation de **réunions d'information et d'échanges** (réunions avec les parents d'élèves, sur le sens de circulation, sur l'accès ouest...), envoi de courriers spécifiques en fonction des projets.

POUR ASSOCIER PLEINEMENT LES MINORITÉS

- La municipalité a présenté et soutenu un candidat de la minorité (Michel de Smedt) pour une **vice-présidence** de la Communauté de communes du Genevois ; elle a permis l'implication des minorités dans toutes les **instances** y compris extérieures (comités de quartier, jurys sur les grands projets, etc.) et a décidé de faire passer tous les sujets importants en **commission**, de confier à un membre des minorités la responsabilité des **procès-verbaux** des conseils municipaux...
- **Accessibilité** de chaque conseiller municipal par mail depuis le site internet de la ville.

POUR QUE L'INFORMATION SOIT ACCESSIBLE

- **Diffusion** des projets de délibérations, études et comptes administratifs sur le site internet de la ville.
- Nouvelle formule du **bulletin municipal** : plus aérée, plus dynamique, plus écologique.



© Mairie St-Julien



POUR UNE VILLE RESPONSABLE



POUR UNE SAINTE GESTION DES FONDS PUBLICS

- **Audit financier** confié à un cabinet indépendant qui a révélé la nécessité de réduire nos dépenses pour pouvoir investir dans des projets comme la nouvelle école.
- **Stabilisation des impôts**, malgré les difficultés financières que rencontre la commune.
- **450 000 € de fonds frontaliers supplémentaires** perçus, notamment grâce à l'action menée pour sensibiliser les frontaliers au recensement.
- Des **recettes publicitaires** générées dans les supports municipaux.
- **Rééquilibrage des contributions** entre contribuables et usagers (tarifs du service enfance, jeunesse et du Centre social).
- Rôle moteur de la commune dans la **mutualisation** avec la Communauté de communes du Genevois. *Ex : groupement de commandes sur la modification des PLU, qui a permis aux communes d'économiser 35 jours de travail.*

POUR QUE ST-JULIEN DEVIENNE UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Un nouveau point de **collecte sélective**, en centre-ville.
- **Tri** d'une partie des déchets de la mairie (Hôtel de ville).
- Lancement d'un programme pluriannuel d'**optimisation de l'éclairage public**.
- Mise en place, devant l'espace Jules Ferry, d'une **boîte à Livres**, « **Li|b|re** », permettant les échanges de livres en libre accès.



crédit photo couverture © Mairie de St-Julien

MERCI

au personnel de la mairie de Saint-Julien

dont l'engagement et le professionnalisme nous permettent de mettre en œuvre notre projet !

Pour toute information ou toute réaction

Mairie de Saint-Julien-en-Genevois
+ 33 (0)4 50 35 14 14
info@st-julien-en-genevois.fr



www.st-julien-en-genevois.fr